

Bureau des inspecteurs du second degré 2025-2026 Affaire suivie par : Florence PAYET Tél : 06 92 59 44 85 Anne AMAVY Tél : 06 92 48 22 15 Bureau 248 inspection_sbssa_reunion@ac-reunion.fr	Saint-Denis, le 15/09/2025 Anne AMAVY Florence PAYET Inspectrices de l'Éducation Nationale chargées de l'Enseignement technique Sciences Biologiques Sciences Sociales Appliquées à
24 Avenue Georges Brassens CS 71003 97743 ST DENIS CEDEX 9	Mesdames et messieurs les professeurs et formateurs s/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement <i>copie aux directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques et directeurs adjoints chargés de SEGPA</i>

Objet : Lettre de rentrée 2025-2026 de l'Inspection SBSSA et ses annexes

Mesdames, Messieurs,

Nous adressons nos vœux de bienvenue à l'ensemble des enseignants nouvellement affectés dans l'académie de La Réunion, qu'ils soient stagiaires ou détachés, ainsi que nos souhaits de pleine réussite à l'ensemble des professeurs du champ **SBSSA** pour cette année scolaire 2025-2026.

Votre engagement au service des élèves est essentiel et nous tenons à vous en remercier chaleureusement. Il s'exprime à travers la participation aux examens, l'accompagnement des professeurs stagiaires et détachés, les missions de tutorat, de formation académique entre pairs, mais aussi à travers les actions de valorisation de nos filières, les événements de communication, l'accompagnement au numérique et le développement d'outils collaboratifs. Le dynamisme, la rigueur et la créativité dont vous faites preuve sont des atouts précieux pour la réussite de ces missions. Nous vous encourageons à poursuivre dans cette voie, en mobilisant pleinement votre liberté pédagogique et en enrichissant vos pratiques.

La présente note de rentrée SBSSA vient en complément de la lettre de rentrée du collège des inspecteurs du second degré, qui expose les orientations et actualités transversales.

Une demi-journée dédiée à la formation disciplinaire et aux travaux collaboratifs est programmée le lundi après-midi en lycée. Par ailleurs, des formations spécifiques seront proposées : le mercredi après-midi pour les professeurs de SEGPA et les enseignants contractuels, et le mardi pour les professeurs stagiaires.

Inspection du second degré

Vous serez accompagnés tout au long de l'année par une équipe de **formateurs académiques** et de **référents numériques**, dont les coordonnées figurent sur le site disciplinaire.

Afin de faciliter le suivi de vos dossiers, nous vous invitons à utiliser l'adresse commune suivante :

 **inspection_sbssa_reunion@ac-reunion.fr**

Vous trouverez en annexes les informations relatives à l'actualité des filières et du champ SBSSA, l'offre de formation et les principaux points d'attention pour l'année 2025-2026.

Il est à noter que Mme PAYET Florence a été nommée par M. Le Recteur au poste de Doyenne des Inspecteurs du second degrés pour une période de 2 ans. Elle sera épaulée par une chargée de mission à mi-temps, Mme Élodie MANGAYE.

L'inspection pourra aussi compter sur le soutien d'une équipe de chargés de mission renforcée.

En vous réitérant toute notre confiance, nous vous adressons nos vœux les plus sincères pour une année scolaire stimulante et fructueuse.

L'inspection SBSSA
Florence PAYET
Anne AMAVY

ANNEXES DE LA LETTRE DE RENTRÉE 2025-2026

1 -Actualités nationales et académiques sur les diplômes et disciplines à la rentrée 2025

CPC Services aux entreprises

Bac professionnel Hygiène Propreté Stérilisation (1ere session 2027) :

LP Victor Schoelcher et LP Rontaunay

CAP Propreté et Prévention des Biocontaminations :

LP Victor Schoelcher et LP Rontaunay

CPC Industrie

Bac professionnel Maintenance Environnementale et Propreté des Espaces Urbains :

LP Victor Schoelcher

CAP Valorisation des Matières et Propreté de Environnement Urbain :

LP Victor Schoelcher

La filière Hygiène, Propreté et Environnement est actuellement en cours de rénovation afin de mieux répondre aux évolutions des métiers et des compétences attendues dans le secteur.

Cette rénovation vise à adapter les contenus de formation aux nouvelles exigences techniques, réglementaires et environnementales, ainsi qu'aux attentes des entreprises en matière de qualité, de sécurité et de développement durable.

L'objectif est de renforcer l'attractivité de la filière, de mieux préparer les élèves à leur insertion professionnelle et de valoriser les parcours de formation, du CAP au baccalauréat professionnel.

SEGPA Champ HAS et ERE

Les professeurs seront conviés à des temps de formation, l'accent sera mis sur la mise en œuvre pédagogique dans ces sections, la différenciation pédagogique, la découverte des métiers en lien avec les lycées professionnels.

Projet EVARS

Le projet d'Éveil à la Vie Affective et Relationnelle et à la Sexualité entre en application à la rentrée 2025. Il a pour objectifs de promouvoir l'égalité filles-garçons, de développer la culture du consentement et de prévenir les violences sexistes et sexuelles.

Sa stratégie se décline selon 3 axes :

- Axe 1 : se connaître et grandir sereinement

- Axe 2 : construire des relations respectueuses
- Axe 3 : trouver sa place dans la société, libre et responsable.

Plan Avenir Pro/ Avenir Pro+

Le dispositif Avenir Pro est déployé dans l'ensemble des lycées professionnels à la rentrée 2025. Il a pour objectifs d'aider les élèves à valoriser leurs compétences, mieux appréhender le marché du travail, structurer leur démarche de recherche d'emploi et les accompagner vers une insertion réussie.

Le dispositif Avenir Pro repose sur une mobilisation du Réseau pour l'emploi, notamment France Travail et les missions locales, dont les conseillers interviennent directement auprès des lycéens. Il s'adresse à tous les élèves en dernière année de CAP ou de baccalauréat professionnel.

Le dispositif Avenir Pro s'organise autour de trois types d'actions complémentaires à articuler de manière cohérente, en lien avec les projets pédagogiques des lycées professionnels.

Plan Mentorat

A la rentrée 2025, le plan Mentorat au lycée professionnel intègre le plan « 1 jeune 1 mentor ». Ce plan vise à **étendre les bénéficiaires du mentorat à un public ciblé d'élèves en formation professionnelle**. Différentes entreprises et associations sont engagées de longue date dans le mentorat auprès des ministères chargés de l'éducation nationale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative, et du travail. Une liste de structure a été validée par le ministère avec également la possibilité de faire intervenir des chefs d'entreprise. Un parcours en ligne de formation des mentors est proposé.

Programme Avenir(s)

Le programme Avenir(s) a été conçu et porté par l'ONISEP, opérateur de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, propose une nouvelle approche de l'orientation prenant en compte les compétences du XXIème siècle.

Avenir(s) vise à offrir à tous les jeunes, élèves (de la 4e jusqu'en terminale), apprentis et étudiants, les outils nécessaires pour construire progressivement et sereinement leurs projets d'orientation, leur parcours de formation, leur entrée dans la vie professionnelle et leur permettre de conduire leur parcours professionnel dans le monde du travail.

Avenir(s) offrira à chaque jeune :

- un portfolio ou des portfolios,
- un dispositif l'aidant à prendre conscience de l'importance des compétences et des appétences dans une trajectoire d'orientation réussie. Un focus sera également fait sur ces compétences transversales et à faire le lien avec celles attendues par les univers

professionnels qu'il envisage.

- Une portabilité des portfolios produits par les différents partenaires du programme

École Promotrice de Santé

La démarche École promotrice de santé (EPSa) s'inscrit dans la continuité du parcours éducatif de santé. Elle a pour enjeu de valoriser les actions et projets déjà mis en œuvre et de les articuler avec d'autres approches (climat scolaire, éducation à la sexualité et à l'alimentation par exemple) en les inscrivant dans le projet d'école ou d'établissement. Il s'agit de contribuer au développement d'une culture commune autour de la santé, de rendre visible et de coordonner ce qui rassemble autour de la santé et du bien-être de tous dans une école ou un établissement scolaire.

Cette démarche EPSA s'appuie sur une démarche globale qui vise à intégrer la santé dans toutes les dimensions de la vie scolaire, favoriser le bien-être physique, psychologique et social et développer des compétences de santé utiles tout au long de la vie.

Les objectifs pour l'école sont :

- créer un environnement scolaire sain et inclusif,
- renforcer les compétences psychosociales des élèves
- soutenir la réussite éducative et l'égalité des chances.

Afin d'accompagner les établissements et de faire rayonner ce dispositif, une chargée de mission a été nommée pour cette année scolaire scolaire 2025.2026. Il s'agit d'Hélène SOLTNER.

Contrôle en Cours de Formation (CCF)

En vue d'une harmonisation des pratiques d'évaluation et d'une mutualisation des expériences et expertises, une co-construction des CCF écrits est à envisager dans le but de renforcer la cohérence et la qualité au service des élèves. Les enseignants concernés devront réaliser une proposition de sujet qui sera soumise aux collègues référents de l'établissement partenaire pour une analyse critique et constructive du sujet en s'appuyant sur une grille d'analyse fournie par l'inspection. Les sujets finalisés devront être remontés à l'inspection.

Animation des filières et disciplines via la plateforme numérique

Filières et enseignements	Animateurs
SEGPA : Champ HAS Champ ERE	BOYER Evelyne CLAIN Fabrice et PEDRAZZOLI Jean- Pierre
CPC Cohésion sociale et santé	GONTHIER Laurence

	K'BIDI Mireille
CPC Services aux personnes Métiers de la coiffure, esthétique, cosmétique, parfumerie	GUIGNARD Mélanie MANGAYE Élodie
CPC Services aux entreprises	RABY Jean-Marc
CSAD et travail partenarial	LEMAIRE Frédéric
CAP Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria)	DORLA Gabrielle
Filière Hygiène et environnement	TELISMART Sandrine
Bac Pro Production en industries pharmaceutiques, alimentaires et cosmétiques Risques biologiques	IRSAPOULLE Ericka
Prévention santé environnement SST	CELESTE Gwenaëlle

Formateurs Académiques

- Mme TELISMART Sandrine
- Mme BARDY Marie-Laure
- Mme SOLTNER Hélène
- Mme DORLA Gabrielle
- Mme GUIGNARD Mélanie
- Mme CELESTE Gwenaëlle
- Mme PETARD Muriel
- Mme CHAN-SHUN VITRY Audrey
- Mme LEMAIRE Frederik
- M. GUICHARD Thierry
- M. PANECHOU Cyrille
- Mme IRSAPOULLE Erika
- Mme K'BIDI Mireille
- Formateurs occasionnels.

Équipe numérique

Rôle	Interlocuteur	Email
Webmestre	RABY Jean-Marc	Jean-Marc.Raby@ac-reunion.fr
IAN SBSSA	PANECHOU Cyrille	Cyrille.Panechou@ac-reunion.fr
ANVP SBSSA	TELISMART Sandrine	Sandrine.Telismart@ac-reunion.fr

Actualités numériques SBSSA

Le **M@gistère SBSSA** sous sa forme actuelle ou M@gistère I prendra fin au cours de cette année civile 2025. L'espace SBSSA qui s'y trouvait sera basculé progressivement vers M@gistère II avec un espace dédié à chaque filière ou enseignement pour vous permettre d'organiser au mieux les travaux. Le nouvel espace M@gistère II sera géré par Mme TELISMART Sandrine, ANVP et M. Cyrille PANECHOU, IAN VP et chaque CPC sera géré par des animateurs de réseau.

2- L'offre de formation académique

Plan de formation 2025-2026 SBSSA

Concernant les formations à inscription individuelle, le dispositif d'inscription évolue à partir d'août 2025. Désormais, pour l'ensemble des personnels, les inscriptions s'effectueront au fil de l'eau par le biais de lien de pré-inscription et d'abonnements accessibles via l'appliquetif SOFIA-FMO. Chaque agent pourra déposer une candidature individuelle dans la limite de **30 heures** de formation.

Plan de formation CANOPE

En collaboration avec l'académie de La Réunion, le Réseau Canopé ouvre un parcours de formation entièrement à distance avec des sessions programmées hors face à face pédagogique.

Le parcours « Des gestes professionnels pour favoriser l'engagement des élèves » est proposé et s'organise sous la forme de 6 webinaires se déroulant de septembre à octobre 2025. Les objectifs de ce parcours sont d'identifier les moments clés d'une séance pour obtenir et soutenir l'engagement des élèves, outiller les élèves pour faciliter leur autonomie dans la classe et hors la classe et appréhender des techniques efficaces de régulation du travail personnel des élèves. Pour suivre cette formation, il est nécessaire de créer un compte Canopé.

3- Évaluation des PLP exerçant en collège et lycée professionnel

Nos rencontres dans le cadre des Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations se poursuivent cette année (Décret n° 2017-786 du 5 mai 2017 - Arrêté du 5 mai 2017 – JO du 10 mai 2017 – Arrêté du 21 juin 2019).

Les inspections ont deux finalités :

- un accompagnement individuel et/ou collectif fondé sur une ou des visites en classe réalisée(s) par l'inspecteur;
- une accélération de la carrière à la suite d'une inspection et d'une évaluation conjointe avec le chef d'établissement à l'occasion d'un des trois rendez-vous de carrière fixés par les textes (6ème, 8ème et 9ème échelon pour l'accès à la hors classe, à partir de 2 ans d'ancienneté).

Les formats et modalités de cette évaluation sont définis par le décret 2017-787 du 5 mai 2017.

Vous pouvez préparer vos rendez-vous de carrière en utilisant le lien :

[rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi](#)

La priorité de nos programmes d'inspection va vers les professeurs se situant dans leur carrière aux 6ème, 8ème et 9ème échelon, les professeurs stagiaires, les contractuels débutants.

4- Points d'attention 2025-2026

Les travaux professionnels en ateliers

Nous rappelons que la responsabilité des enseignants est engagée lors des séances d'enseignement. Nous vous demandons de :

- former les élèves à la sécurité dès les premières heures d'enseignement et de garder une trace écrite de la formation de chaque élève ;

- vous conformer aux consignes de votre chef d'établissement et de vous tenir à jour des dernières obligations réglementaires.

5- Répartition des diplômes et enseignements par inspecteur

CPC	DIPLOME	F.P.	A.A.	E.M.
Agriculture, agroalimentaire et aménagement des espaces	BAC PRO Bio-industries de transformation/ Production en industries pharmaceutiques, alimentaires et cosmétiques (PIPAC)	X		
Cohésion sociale et santé	CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (répartition des établissements par zone)	X	X	
	CAP Agent de Prévention et de Médiation (FC)	X		
	CS Aide à domicile		X	
	BAC PRO Accompagnement Soins et Services à la Personne	X		
	BAC Animation Enfance et Personne Âgée	X		X
	DE aide-soignant	X		
	DE auxiliaire de puériculture	X		
	DE Moniteur Educateur	X		
	CAP Agent Accompagnant Grand Âge			X
	CAP Gardien d'immeuble (FC)	X		
	BP Préparateur en pharmacie			X
	Industrie	BAC PRO Gestion des pollutions et protection de l'environnement		X
BAC PRO Maintenance Environnementale et Propreté des Espaces Urbains			X	
Services aux entreprises	CAP Propreté de l'environnement urbain - collecte et recyclage		X	
	CAP Valorisation des matières et propreté des espaces urbains		X	
	CAP Agent de propreté et d'hygiène		X	
	CAP Propreté et Prévention des Biocontaminations		X	
	BAC PRO Hygiène, propreté, stérilisation		X	
	BAC PRO Hygiène, propreté, stérilisation (1ere session 2027)			

Inspection du second degré

Services et produits de consommation- Secteur Tourisme, hôtellerie, restauration	CAP Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria)		X	
Services et produits de consommation- Secteur Coiffure, esthétique et services connexes	CAP Esthétique cosmétique-parfumerie		X	
	FM Beauté et bien être	X	X	
	BAC PRO Esthétique cosmétique-parfumerie		X	
	BP Esthétique cosmétique-parfumerie.		X	
	CAP Métiers de la Coiffure	X		
	MC coiffure coupe couleur	X		
	BP Coiffure	X		
	BAC PRO Métiers de la Coiffure	X		

ENSEIGNEMENTS				
CPC	DIPLÔME	F.P.	A.A.	E.M.
Enseignements généraux et professionnels adaptés	Champ Hygiène Alimentation Services	X		X
	Champ Espace Rural et Environnement		X	
Enseignements généraux et technologiques	Sciences appliquées dans les formations de l'Hôtellerie Restauration et l'alimentation		X	
	Prévention Santé Environnement en CAP et BAC PRO (répartition des établissements par zone)	X	X	X